

In memoriam : mme Emma Boos-Jegher (1857-1932)

Autor(en): **Glaettli-Graf, S. / M.F.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 395

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est

délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de

l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace:

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

— Vous regrettez, nous dites-vous, de ne plus pouvoir continuer votre abonnement au MOUVEMENT. D'autres charges...

— Les temps sont durs, nous le savons de reste, car ils sont durs aussi pour un journal qui, comme le nôtre, ne défend que des idées. Mais c'est pour cela, essentiellement, que nous avons besoin de vous, et de chacun de vous. Ne voulez-vous pas y penser, avant de prendre une décision ?...

Notre presse et le vote des femmes

Un exemple, entre plusieurs, qui illustre ce que nous disions de la presse féministe, dans le numéro jubilaire du 12 novembre 1932 du Mouvement Féministe:

Voici une chronique féministe adressée à la Tribune de Lausanne:

ON NOUS DIT ENCORE...

— Mais pourquoi tenez-vous tant que cela à ce droit de vote? Est-ce simplement parce que l'on désire ardemment ce que l'on n'a pas? Voyez, moi, je suis citoyen. Pour le cas que je fais de ma carte d'électeur... Tenez, je vous la donne. Prenez-la. Moi, je ne vote pas.

Triste langage que souvent nous tient telle ou telle unité de ce peuple souverain qu'on nous dit tellement supérieur à nous, que jamais nous ne pourrions obtenir nos droits politiques. En attendant, aucun de ceux qui font ainsi j'ai de leurs droits civiques, aucun de ceux-là n'a pris l'initiative. — Il en a le droit, avec 49,999 autres citoyens, — de faire inscrire dans la Constitution que tout homme dégoûté de ses droits civiques, ou qui ne les utilise pas, pourra les passer à sa femme ou à une femme qui en sera jugée digne (si tant est qu'on en puisse trouver une, car aux qualités qu'on réclame des électrices, connaissez-vous beaucoup d'hommes qui soient dignes de l'être?). Au contraire, ceux qui méprisent ainsi leurs droits civiques sont les premiers à railler les femmes qui aspirent à devenir citoyennes actives.

On nous dit encore: « A quoi sert ce bulletin de vote? A rien du tout, je vous assure. Vous vous faites bien des illusions sur la puissance du citoyen. Nous ne pouvons rien, nous sommes impuissants à entreprendre quoi que ce soit, à redresser n'importe quel abus, à amener n'importe quelle amélioration. »

— Vraiment? Il faudrait tout de même, Messieurs les citoyens, que vous vous mettiez d'accord lorsque vous débinez vos droits civiques pour nous en dégoûter, pour nous faire renoncer à la lutte, pour nous prouver que nous ferions mieux de ravaler vos chaussettes en silence. Il faudrait tout de même vous mettre d'accord et n'accumuler pas les contradictions sur les contradictions.

M. Haeblerlin, dans sa réponse aux interpellations sur les tristes événements de Genève, a déclaré, le 15 décembre, au Conseil national: « Avec le bulletin de vote, on peut tout chez nous. » Et aucun des députés qui l'écoulaient, ami ou ennemi de l'ordre de choses établi, respectueux ou contempteur de la Constitution, aucun ne s'est levé pour crier: « Cela n'est pas vrai. »

« Avec le bulletin de vote, on peut tout chez nous, et vous voudriez que nous nous en passions pour toujours! Vous voudriez que nous renoncions gaiement à cette puissance! Alors qu'il y a tant de choses à améliorer, à redresser, tant d'enfants à protéger, tant de fléaux contre lesquels il faut lutter, tant d'injustices, d'anomalies. Alors que partout, dans la misère où nous vivons, on n'a pas assez de toutes les bonnes volontés qui s'offrent, de toute la collaboration des forces enthousiastes et honnêtes qui ne demandent qu'à s'employer, vous voudriez que nous renoncions à cette puissance!

« Avec le bulletin de vote, on peut tout chez nous. » Tout, ce n'est pas créer le tumulte, le désordre, semer la désunion, créer la guerre civile, saboter nos institutions, injurier, calomnier, avilir, ainsi que s'y employaient tant d'hommes qui jouissent, eux, de leurs droits civiques; tout, c'est travailler, collaborer dans le meilleur esprit à rapprocher les débris, à ressouder les morceaux d'une civilisation bien endolorie, d'un monde perdu de douleurs et d'infirmités, si malade, si affaibli, qu'on se demande avec angoisse comment tout cela finira.

Cette affirmation, M. Haeblerlin, vous l'adressiez à ceux qui, mécontents de nos insti-

tutions, voudraient les changer par la violence. Mais soyez certain qu'elle a été aussi entendue par les suffragistes suisses, par les 247.000 signataires de la pétition réclamant le suffrage féminin, qui depuis 1929, depuis trois ans, dort dans vos cartons, du sommeil du juste.

S. B.

Et voici ce que la Tribune de Lausanne du 29 décembre en a fait:

LA VALEUR DU BULLETIN DE VOTE.

— Mais pourquoi tenez-vous tant que cela à ce droit de vote? nous dit-on encore. Est-ce parce que l'on désire ardemment ce que l'on n'a pas?

— Peut-être!

Et pourtant, lorsque l'on nous dit: « A quoi sert le bulletin de vote? A rien du tout », nous avons le droit de rester sceptiques.

M. Haeblerlin, dans sa réponse aux interpellations sur les tristes événements de Genève, a déclaré au Conseil national, le 15 décembre: « Avec le bulletin de vote, on peut tout chez nous. » Et aucun des députés qui l'écoulaient, ami ou ennemi de l'ordre de choses établi, respectueux ou contempteur de la Constitution, aucun ne s'est levé pour crier: « Cela n'est pas exact. »

« Avec le bulletin de vote, on peut tout chez nous! » Dès lors n'est-il pas naturel que nous ne renoncions pas gaiement à cette puissance! Alors qu'il y a tant de choses à améliorer, à redresser, tant d'enfants, tant de femmes à protéger, tant de fléaux contre lesquels il faut lutter, tant d'injustices, tant d'anomalies! Alors que dans la misère où nous vivons, on n'a pas assez de toutes les bonnes volontés qui s'offrent loyalement, de toutes les forces enthousiastes et honnêtes pour tenter de remonter le courant, de surmonter la crise terrible dans laquelle nous nous trouvons actuellement plongés.

S. B.

Sans commentaires. (Réd.)

AVIS IMPORTANT. — Nous rappelons à ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore acquitté le montant de leur abonnement pour 1933 qu'ils peuvent effectuer ce versement sans frais supplémentaires à notre compte de chèques postaux I. 943 (Prix officiel: 5 frs.; prix réel de revient: 6 frs.)

Lire en 2^{me} page:

V. DELACHAUX: Le problème de l'enseignement ménager en Belgique et ailleurs.

W. STEPHAN: Choses d'Allemagne. Comment votent les femmes?

En 3^{me} et 4^{me} pages:

E. GR: Les femmes et la Société des Nations. Une protestation des suffragistes suisses.

L'opinion des mères sur les films.

H. Z.: Pour rire un brin...

Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: Figures et portraits de femmes. M^{lle} Juliette Adam. Publications reçues.

Office de renseignements matrimoniaux

A Bâle, le Conseil d'Etat a accepté en principe la proposition du Département de l'Hygiène d'adopter un office de renseignements matrimoniaux au Bureau sanitaire, et a autorisé ce Département à porter au budget de 1933 la somme nécessaire à la création de cet office.

A Berne s'est constituée, le 6 octobre dernier, une association ayant pour but la création d'un office de renseignements matrimoniaux. Les statuts prévoient que cet office fournira gratuitement tous les conseils utiles concernant le mariage et la vie sexuelle. Il sera placé sous la direction

NOS FEMMES DE LETTRES



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Ruth WALDSTETTER

L'une des femmes auteurs les plus appréciées chez nos Confédérés. Citons, parmi ses œuvres principales: Le choix, roman (1910); La maison de la grande cage, roman (1913); Une âme, roman (1926); Ainsi va la vie, roman (1930); puis des nouvelles: Souffrances (1917); L'homme inutile (1921). Ascension (1923), des volumes de vers, tels que La solitude (1927), des pièces de théâtre, etc., etc.

d'un médecin, lequel pourra s'adjoindre des conseillers pour les questions juridiques, économiques et éducatives. La cotisation annuelle est de 1 fr. au minimum pour les membres individuels et de 10 fr. au minimum pour les sociétés. Pour le moment, cette association restera indépendante, mais on espère cependant obtenir une subvention des autorités communales. M. Walther, docteur en médecine, en serait le directeur, et M. Schneeburger, de l'Office des tutelles, le président.

S. F.

L',Idée' marche...

La victoire de l'Uruguay

Une dépêche d'agence l'avait déjà annoncée, mais en termes un peu vagues, et c'est une lettre de notre amie, M^{me} le Dr. Luisi, qui nous a apporté la première des précisions sur la bonne nouvelle: la victoire du suffrage féminin en Uruguay.

Comme cadeau du jour de l'an aux féministes, en effet, le Parlement vient de voter la loi dont le texte suit:

Article premier. — Il est reconnu le droit des femmes au vote actif et passif (électorat et éligibilité) tout en matière nationale que municipale.

Art. 2. — Sont applicables aux femmes toutes les dispositions légales d'ordre électoral en vigueur.

(L'article 3 modifie certains détails de procédure pour les rendre applicables aux deux sexes également.)

Voilà qui est simple, clair et net. Voilà qui ouvre, dès le 1^{er} mars, les registres électoraux aux femmes, et qui les fera voter aux prochaines élections, soit en septembre de cette année-même. Et voilà comment on remporte un succès.

Pas sans peine, assurément, et les féministes de l'Uruguay et leur vaillante présidente ont certes largement mérité par leur activité et leur persévérance les lauriers qu'elles cueillent aujourd'hui. Mais qui voudrait, d'ailleurs, d'un droit sans avoir eu à combattre pour l'obtenir? et qui ne sait que la lutte pour le suffrage est la meilleure préparation à l'exercice du suffrage? Or, que les femmes de l'Uruguay soient prêtes à faire face aux responsabilités qui vont leur incom-



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Maria WASER

La plus connue peut-être des femmes écrivains de Suisse allemande. Dans son œuvre abondante, relevons surtout son roman historique: L'Histoire d'Anna Waser, dont l'action se déroule au XVII^e siècle; Les fous d'hier (1922); Le pays sous les étoiles (1930); des nouvelles, telles que: L'amour et la mort (1919); Le jaïvren (1927); Le fantôme (1923), un volume d'un autre genre: La route sacrée de l'Hellas (1927), etc., etc.

ber, prêtes à remplir les tâches auxquelles les appelle ce droit nouveau, c'est ce qui ne fait aucun doute. Et ainsi va s'agrandissant la brèche dans le mur des anciens préjugés en Amérique latine: hier le Brésil, aujourd'hui l'Uruguay, des droits au Pérou, d'autres en Argentine, et ni le Chili ni la Colombie ne vont certainement rester en arrière... Quelle réponse à ceux qui affirment — il s'en trouve encore! — que le vote des femmes est un article de fabrication uniquement anglo-saxonne et protestante, qui ne peut convenir à l'exportation chez les races latines!

Toutes nos très chaudes félicitations vont donc aux féministes de l'Uruguay en général, et à la doctoresse Luisi en particulier, le principal artisan de cette victoire. Mais s'étonneront-elles si nous leur avouons que notre joie — pour elles — se teinte d'un peu de mélancolie — pour nous? Car nous aussi, nous avons travaillé avec zèle, avec patience, des années durant; car nous aussi sommes citoyennes d'une République démocratique; car nous aussi réclamons sans nous lasser ce droit que, parias de la politique nationale, nous allons être bientôt, et du train dont vont les choses, les seules femmes à nous entendre refuser par ceux qui, comme le disait jadis le héros de Beaumarchais, se sont seulement donné la peine de naître... hommes! Pourquoi cette différence avec tant d'autres nations? pourquoi la persistance de cette opposition et de cette méfiance? et qui en porte la responsabilité chez nous, dans cette démocratie, dont l'action en ce domaine est si carrément contradictoire avec la réputation dont elle se vante? Les hommes, qui ont peur de nous reconnaître enfin ce droit? ou les femmes, qui ont peur de le leur demander?...

J. GUYBAUD.

IN MEMORIAM

M^{me} Emma Boos-Jegher (1857-1932)

Le 21 décembre dernier est décédée à Zurich une des pionnières (encore!) de notre mouvement féministe suisse: M^{me} Emma Boos-Jegher. Et si, du fait de sa retraite ces dernières années durant, son nom était peu connu de la jeune génération, il évoque en revanche des souvenirs



inoubliables chez toutes celles qui ont travaillé avec Mme Boos pour le progrès de nos causes.

Née dans la plus haute paroisse d'Europe, celle d'Avers-Cresta, dans une vallée lointaine des Grisons, Mme Boos fut élevée en Italie, où se passa toute sa jeunesse. Et peut-être faut-il chercher dans ce concours de circonstances deux des traits distinctifs de sa personnalité : son caractère vif et un peu cassant comme l'air coupant des hauteurs d'une part, et de l'autre la passion vibrante qui l'a toujours animée. Ame éprise de justice, elle sut allier à son inflexible ligne de conduite dans ce domaine, une pitié profonde pour toutes les souffrances, et ces deux forces lui permirent de mener de front, et à côté de ses devoirs professionnels et familiaux qu'elle ne négligea jamais, une activité très étendue en faveur de l'amélioration de la condition des femmes.

Cette activité se manifesta d'abord par la création, en commun avec son mari, qui partageait toutes ses idées, du pensionnat de jeunes filles, dont la renommée s'étendit vite au loin, et qui ouvrit des voies nouvelles au développement de l'éducation féminine, et à la notion d'un travail professionnel féminin bien préparé : idées neuves et presque révolutionnaires dans ce temps-là ! Puis, lorsqu'en 1883 fut fondée la première « Ligue des Femmes suisses », dont le but était de soutenir les intérêts des femmes, et de modifier leur situation devant la loi et dans la cité, Mme Boos se trouva au premier rang des fondatrices. Et l'on a peine à se représenter maintenant tout le courage qu'il fallait vers 1880 pour soutenir des principes de cet ordre ! Une femme qui réclamait le droit pour les femmes d'étudier, qui prenait position pour l'abstinence, contre la prostitution, qui faisait des conférences en public, — une femme de ce genre n'était pas, pour nos bons milieux helvétiques, une « vraie femme » ! et qui aurait l'idée de l'effort persistant et considérable que coûta l'abrogation dans le droit civil zurichois de la disposition avantageant les héritiers masculins aux dépens des héritiers féminins, maintenant qu'il paraît si naturel que garçons et filles héritent de même ? Douze ans plus tard, Mme Boos, qui avait dans l'intervalle aussi travaillé à la création de la Section zurichoise de la Société d'Utilité publique, fondait encore, en réunissant deux nouvelles Sociétés féminines à l'organisation desquelles elle avait également contribué, l'Union Féministe de Zurich, qui existe de nos jours comme l'une des Sections de l'Association suisse pour le Suffrage, et dont elle fut présidente à plusieurs reprises et pendant bien des années. Mais toujours préoccupée de l'idée d'une collaboration sur le terrain national, qui l'avait inspirée dès 1883, elle prenait part, en 1899, avec des représentantes des Unions de Femmes de Genève et de Lausanne et avec Mme Pieczynska et M^{lle} de Mullinen, à la fondation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. Et ce furent alors les temps héroïques, qu'elle aimait à rappeler plus tard, des pétitions et des démarches au sujet du Code civil, du Code pénal, de même que, sur le terrain cantonal, il est peu de démarches d'ordre législatif, moral ou social qui n'aient pas été inspirées, préparées ou signées par elle (admission des femmes au barreau, au jury, aux Commissions officielles d'assistance et d'école, prud'femmes, suffrage féminin ecclésiastique, inspectariat féminin du travail, abolition de la réglementation de la prostitution, loi sur les auberges, etc.), quelques-unes — peu, hélas ! — avec suc-

cès, les autres passant comme le flambeau aux mains de celles qui lui ont succédé...

Bien vite Mme Boos s'était rendu compte de la nécessité d'une presse féministe pour secondar le mouvement féministe, et ce fut elle qui engagea l'Union Féministe de Zurich à publier dès 1903 son propre organe, *Le Féministe* (*Die Frauenbestrebungen*), qui vécut quinze ans et fut le précurseur en Suisse allemande du journal *le Schweizer Frauenblatt* (et dont notre *Mouvement* à ses débuts s'inspira directement (*Réd.*). Elle fut aussi une des premières femmes suisses à comprendre la nécessité pour notre féminisme de collaborer avec les organisations féminines internationales, et représenta souvent les femmes suisses, au prix de bien des sacrifices de temps, d'argent et de forces, aux réunions du Conseil International des Femmes, son don spécial pour les langues étrangères lui rendant dans ces occasions des services inappréciables.

Idealiste convaincue, qui s'était créée à elle-même sa propre religion par l'effort de sa pensée, Mme Boos souffrit beaucoup de la guerre et des courants de haine et de mensonge qui ont depuis constamment empoisonné notre atmosphère. Elle fut aussi déçue par les générations suivant la sienne, pour lesquelles elle avait tant travaillé, et qui semblaient ne faire aucun cas des possibilités ouvertes devant elles ; et enfin la mort de son mari, de ce collaborateur de tous les instants, de ce compagnon fidèle dans toutes les luttes vers un idéal de justice, lui porta le dernier coup. Aussi ses dernières années furent-elles tristes et dépourvues pour elle, tristes aussi pour celles qui, l'entourant, souffraient de voir s'éteindre le feu de sa pensée. Mais le souvenir de cette nature droite et fière, de cet esprit courageux, leur reste comme un exemple, et elles seront dignes de celle qui, des années durant, leur a infatigablement frayé la route.

S. GLAETTLI-GRAF.

(Librement traduit et abrégé par M. F.)

Le problème de l'enseignement ménager en Belgique et ailleurs¹

Pour fonder un foyer, il faut une ménagère. En Belgique comme ailleurs, on crée donc des écoles ménagères et des cours ménagers, mais, en les destinant non pas uniquement à des jeunes filles, mais aussi à des ouvrières mariées et mères de famille. Ces utiles institutions furent d'abord regardées avec méfiance, puis peu à peu la fréquentation se fit plus régulière. Mais il faut toujours et encore compter avec l'insuffisance du salaire du mari obligeant la femme à aller à l'usine plutôt qu'à l'école, comme avec l'exploitation du travail des enfants qui les prive du temps nécessaire pour suivre des cours.

Ces femmes qu'il s'agit d'éduquer ne se rendent souvent pas compte de l'importance de leur rôle de ménagère. Elles ne savent pas que les trois cinquièmes de la fortune d'un peuple passent par les mains des maîtresses de maison qui peuvent bien être surnommées les *banquiers du monde*. Elles ne se

¹ Par M. F. Legrand, inspecteur provincial Imprimerie provinciale, Charleroi (Hainaut).

rendent pas compte du fait que les deux millions de ménages belges ont consacré en une seule année plus de 46 milliards de francs aux dépenses ménagères. Et il ne leur viendra que rarement à l'esprit qu'il aurait été possible de faire de cette somme énorme un emploi

Choses d'Allemagne

Comment votent les femmes ?

Nous pensons intéresser nos lecteurs en publiant ci-après un extrait d'un très intéressant article que nous empruntons à notre confrère *Die Frau*. (Réd.)

Les opinions diffèrent beaucoup quant à l'influence qu'exerce le suffrage féminin sur les divers partis politiques. Souvent on croit que les femmes votent plutôt pour les partis extrêmes, et l'opinion populaire estime que la plus grande partie des femmes allemandes sont rattachées au mouvement extrémiste de droite notamment.

La statistique publiée au début de novembre sur les résultats de l'élection du président du Reich permet d'examiner, à l'aide de chiffres précis, la situation des femmes dans les partis politiques. Il ne faut cependant pas oublier que chaque commune organise comme elle l'entend ses bureaux électoraux, et que, dans la plus grande partie du Reich, les hommes et les femmes ne votent pas séparément. Pour l'élection du président, les districts ayant organisé un scrutin séparé comptent ensemble 2,370,000 électeurs, ce qui ne représente environ que le 5 % de la totalité du corps électoral allemand. Cependant, la documentation recueillie, même pour une si faible proportion, a son intérêt, car elle provient de contrées fort diverses. Si donc l'on compare la répartition des voix dans ces districts, on verra que le président von Hindenburg, déjà au premier tour de scrutin, a obtenu le plus grand nombre de voix féminines : 51,6 % des femmes ayant voté pour lui et seulement 44,2 % des hommes. Le candidat national-allemand Duestenberg obtient un nombre presque égal de voix féminines et de voix masculines (7,6 % chez les femmes et 7,5 % chez les hommes). Par contre, les deux candidats extrémistes de droite et de gauche, Hitler et Thälmann, obtiennent moins de voix féminines que de voix masculines : 26,5 % des femmes contre 28,3 % des hommes votèrent pour Hitler, et 14 % des femmes contre 19,7 % des hommes.

	Leipzig		Magdebourg		Hagen		Wiesbaden		Cologne	
	%	F.	%	F.	%	F.	%	F.	%	F.
Nat.-soc. (parti Hitler)	33,0	31,5	38,5	36,0	33,3	32,0	43,7	43,0	22,8	26,4
Nat.-allém.	4,8	4,1	6,9	5,9	5,1	4,4	4,3	3,7	3,1	3,0
Partis bourgeois	5,7	5,2	3,5	3,7	2,0	2,2	5,1	4,8	2,8	3,2
Soc.-chrétiens	1,9	1,2	0,5	0,3	3,1	2,5	1,5	0,8	0,5	0,3
Centre (cathol.)	1,6	1,3	2,6	2,1	21,4	14,6	15,0	8,8	34,5	21,2
Soc. démocr.	34,7	33,7	36,3	35,8	12,2	13,8	20,3	23,0	17,1	19,7
Communiste	17,8	22,9	10,2	14,7	21,4	29,0	9,7	15,4	18,8	25,8

Dans ces 5 villes, pourtant très différentes comme population, un beaucoup plus grand nombre de femmes que d'hommes votent donc en faveur du centre et du parti national-allemand. En ce qui concerne le parti national-socialiste, partout, sauf à Cologne, ville essentiellement catholique, le nombre des femmes est supérieur à

plus intelligent, plus conforme aux bons principes de la conduite raisonnée d'un ménage. Croirait-on que l'opposition, dont eut à souffrir l'enseignement ménager dans le Hainaut notamment, venait surtout des mères, soit qu'elles n'aient eu que mépris pour des

mes pour Thälmann. Au 2^{me} tour de scrutin, ces différences restèrent à peu près les mêmes.

Si l'on compare les résultats obtenus dans les diverses parties du Reich, on constatera des différences sensibles entre les régions protestantes et les régions catholiques. Les résultats obtenus en Thuringe, contrée entièrement protestante, et où le vote a eu lieu séparément dans toutes les communes, sont très caractéristiques : là Hindenburg a obtenu le 37,2 % des voix féminines contre le 33,7 % des voix masculines. Mais Hitler aussi eut plus de succès parmi les électrices que parmi les électeurs : 33,4 % de femmes contre 33 % d'hommes. Par contre, les femmes ne soutinrent que faiblement le candidat extrémiste de gauche, Thälmann, qui n'obtint que le 16,6 % des voix féminines contre le 20,2 % des voix masculines. Duestenberg (nationaliste), lui, obtint 12,6 % de voix féminines contre 12,8 % de voix masculines.

Le tableau est tout autre dans les contrées catholiques. Dans le district de Cologne-Aix-la-Chapelle, où dans la ville de Cologne et dans 8 autres communes importantes les hommes et les femmes votèrent séparément, Hindenburg obtint 67,9 % des voix féminines contre 54 % des voix masculines. Hitler n'y obtint que 16,3 % des voix féminines contre 21,4 % des voix masculines ; Thälmann, 14,4 % des voix féminines contre 22,9 % des voix masculines, et Duestenberg, seulement 1,1 % des voix féminines et 1,3 % des voix masculines.

Il est également intéressant de constater que, dans les régions protestantes, les femmes de la ville et celles de la campagne votèrent à peu près de la même façon, tandis que, dans les districts catholiques, les femmes de la campagne sont plus conservatrices que celles de la ville.

Cependant, pour l'élection du président, la question de personnalité joue peut-être un plus grand rôle que celle du parti. Aussi les élections au Reichstag offrent-elles sans doute un tableau plus exact de la répartition des femmes dans les partis politiques. Cinq grandes villes : Cologne, Leipzig, Magdebourg, Hagen et Wiesbaden ont fait voter séparément. Voici les résultats en pourcentages obtenus par les différents partis :

	Leipzig		Magdebourg		Hagen		Wiesbaden		Cologne	
	%	F.	%	F.	%	F.	%	F.	%	F.
Nat.-soc. (parti Hitler)	33,0	31,5	38,5	36,0	33,3	32,0	43,7	43,0	22,8	26,4
Nat.-allém.	4,8	4,1	6,9	5,9	5,1	4,4	4,3	3,7	3,1	3,0
Partis bourgeois	5,7	5,2	3,5	3,7	2,0	2,2	5,1	4,8	2,8	3,2
Soc.-chrétiens	1,9	1,2	0,5	0,3	3,1	2,5	1,5	0,8	0,5	0,3
Centre (cathol.)	1,6	1,3	2,6	2,1	21,4	14,6	15,0	8,8	34,5	21,2
Soc. démocr.	34,7	33,7	36,3	35,8	12,2	13,8	20,3	23,0	17,1	19,7
Communiste	17,8	22,9	10,2	14,7	21,4	29,0	9,7	15,4	18,8	25,8

celui des hommes. Par contre, le parti communiste obtient toujours un nombre bien inférieur de voix féminines que de voix masculines. Même dans les villes industrielles où ce parti a gagné un terrain important parmi les ouvriers, il n'a pas eu le même succès auprès des ouvrières.

W. STEPHAN.

Figures et portraits de Femmes

M^{me} Juliette Adam

La carrière de cette femme d'élite, aujourd'hui plus que nonagenaire, qui par son patriotisme, son loyalisme, son activité intelligente et généreuse, mérita d'être appelée « la grande Française » et « la mère de la République » est certainement d'un très vif intérêt. Aussi tenons-nous d'esquisser ici sa vie et son œuvre.

Juliette Lambert est née le 6 octobre 1836, à la Verberie, dans l'Oise ; son père, médecin dévoué aux pauvres diables, helléniste passionné, idéaliste presque sectaire, la plaça très jeune — trop jeune — dans un pensionnat où elle souffrit assez de la perte de sa liberté et des brutalités d'une sous-maîtresse pour s'enfuir de cette geôle.

Ses *Mémoires*, publiés de 1900 à 1910, donnent des détails piquants sur ce qu'elle intitule le roman de son enfance et de sa jeunesse : d'admirables portraits de famille, tel celui d'une grand-mère sédentaire à l'excès, mais dont l'imagination vagabondait sans cesse vers des contrées fantastiques et merveilleuses, ou ceux de vieilles parentes originales et intelligentes qui, au fond de leur province, lisent avec passion les orateurs et les poètes latins, ou encore celui de la bonne tante Anastasie murmurant à l'oreille de M^{me} Adam accourue à son lit d'agonie : « Ma nièce, ne me défendez pas contre la mort ; votre temps me déplaît ! »

Juliette Lambert épouse M. La Messine, qui ne s'entend guère à la rendre heureuse. Gyp nous trace quelque part de la jeune M^{me} La Messine un portrait joli et blond comme un pastel de Lancret : « Je vis à un bal officiel la femme la plus complètement, la plus absolument jolie que j'aie jamais rencontrée... grande, souple, blonde, elle avait des épaules et des bras merveilleux, un teint vraiment éblouissant et d'admirables yeux bleus qui éclairaient un visage parfait... sa robe de gaze blanche coulait toute droite sur son corps onduleux... ses cheveux brillants comme de la soie floche étaient tordus à l'antique, sa bouche ressemblait à une fleur... L'intelligence, si rare chez les très jolies femmes, illuminait cette figure charmante. »

Le goût d'écrire lui vient, qui adoucit les tristesses de sa vie conjugale, et, à vingt-deux ans, elle publie sa première œuvre pour réfuter les injures prodiguées par Proudhon à des femmes de lettres telles que George Sand et Daniel Stern (la comtesse d'Agouti) dans son fameux livre : *La justice dans la révolution*. Il fallait à la débutante dans le métier littéraire un fier courage pour s'attaquer à Proudhon et voler au secours de femmes auteurs qu'elle ne connaissait que par leurs écrits. Le succès de *Idées antiproudhoniennes sur la femme, l'amour et le mariage* mit leur auteur en relation avec tout ce qui comptait alors dans le monde des lettres : George Sand, qui fut dès lors pour elle une sorte de marraine littéraire, Flaubert, les Goncourt, Dumas fils, etc.

Devenue veuve, Juliette La Messine épousa

M. Edmond Adam, député à l'Assemblée nationale, puis sénateur inamovible et enfin préfet de police en 1870. Le salon de M^{me} Adam devint vite le centre de l'opposition républicaine contre l'Empire ; un des rêves de la maîtresse de maison était l'avènement d'une république athénienne perfectionnée. Elle connut quelques déceptions ! Gambetta fut longtemps de ses amis, mais un malentendu les sépara. M. Edmond Adam meurt en 1877, et, en 1879, sa veuve, suivant les conseils de Flaubert, fonde la *Nouvelle Revue* qu'elle dirige personnellement. Aux dires de Flaubert, il fallait absolument un journal accueillant les jeunes talents auxquels les revues en vogue refusaient impitoyablement l'hospitalité de leurs colonnes. Dans chaque numéro de la *Nouvelle Revue*, ses fameuses *Lettres sur la politique extérieure* assurèrent rapidement à la jeune directrice une renommée universelle. Nous pouvons retrouver une partie de ces lettres dans une publication ultérieure : *La Parole française à l'étranger*. Flaubert lui présentait Maupassant : « Voici un petit que je vous recommande... », et les premières œuvres du célèbre conteur parurent en effet dans la *Revue*, qui révéla aussi des écrivains comme Loti, Richpin, Bourget, J.-H. Rosny, Marcelle Tynaire, Léon Daudet, Camille Maclair et Paul Marguerite.

Pour tous ceux qu'elle appelait « ses jeunes », M^{me} Adam fut une amie maternelle, avisée, exquise. Loti semble avoir été le plus chéri de ses fils d'élection ; il n'est pas ingrat et reconnaît la haute valeur de sa directrice. Il écrit à Alphonse Daudet : « ... Je crois que

M^{me} Adam m'aime bien et vous savez qu'elle est bonne et ardente aux causes de ses amis. Je lui demande son appui qui est très puissant. Cela m'est égal de l'implorer, elle, parce que je l'aime, moi aussi, à cause de son cœur. » (Soit dit en passant, ce fut grâce à l'influence de M^{me} Adam que « mon frère Yves » obtint ses galons de second-maître.)

Dans le salon parisien de sa directrice où, dit-elle, des esprits agitent les tentures pendant la nuit, comme dans la villa fleurie de Cannes, Loti, reçu comme l'enfant de la maison, lit manuscrit après manuscrit, et dès qu'il a repris la mer, de courts billets lui apportent le réconfort de l'amitié. M^{me} Adam s'afflige des hésitations de Loti, de son manque de confiance en lui-même, et lui prêche l'énergie. « ... Si je causais souvent avec vous, écrit-elle, je vous guérirais de ce mal littéraire qui ne doit pas répandre son amertume sur la vie... N'avez jamais un découragement, je ne vous le permettrai pas ; vous m'avez pour directeur et pour ami, c'est de moi que vous tenez le jour comme écrivain, c'est à moi que vous devez la lumière sur vous. Je suis une marraine un peu sorcière et je me fais une joie de réaliser ce que je prédise... » Et après avoir lu le manuscrit du *Roman d'un spahi*, elle précise : « La seule chose que je n'aime pas dans votre admirable livre, c'est la fin. A force d'effet, cela devient mélodramatique, romantique. Je vous avoue que l'horrible ne m'a jamais causé une émotion. Les extrêmes poussés au delà m'ont toujours paru des négations... »

M^{me} Adam a le culte de l'amitié : « ... Je ne